Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige avec un vétérinaire

Par milou941

bonjour
je consulte le même vétérinaire pour mon un petit chien de race westie milou. dernièrement j'ai consulté mon vétérinaire pour une douleur a sa patte avant gauche il me propose d'effectué des radios de sa patte (sans aucun devis sur la prestation toutes les prestations m'ont coûté 319.4 euros) le résultat tombe il a de l'arthrose pour un de 14 ans pour moi rien de grave .
il injecte ARA 3000 un anti-douleur,il prescrit également un anti-inflammatoire et un cachet pour la douleur
quelque jours après mon chien hurle de douleur donc de nouveau je vais chez le vétérinaire ,on m'explique que mon chien est vieux et il fraudais euthanasié il veut lui faire une piqûre de morphine je refuse je décide de consulté un autre vétérinaire lui effectue un radio supplémentaire qui révèle une dégénérescence arthrosique et l'analyse cytologique révèle une arthrite suppurée de haut grade donc le vétérinaire décide d'effectué un pompage et rinçage articulaire associé à une infiltration (avant l'intervention il présente le devis est je lui donne mon accord)une semaine après mon chien retrouve toute sa mobilité)
dans une conversation avec le nouveau vétérinaire je lui fais part d'un traitement de mon chien pour le c?ur prescris par le premier vétérinaire qui lui avez détecté un gros c?ur
le traitement un cachet 1/4 par jour de VETMEDIN 5mg et un demi cachet de NELIO a vie ,donc on décide avec le nouveau vétérinaire d'effectué une Echographie du c?ur diagnostique absence de malformation cardiaque ,absence de signe cardiopathie .le traitement du VETMEDIN EST INUTILE
en conclusion: j'ai dépensé 319 euros pour des radios sans avoir aucun diagnostique et effectué un traitement pendant deux années inutilement coût du cachet vetmedin 1.25 euros x 365 =456.25 x 2=912.5
soit un total de 319.+ 912.5= 1231.5 euros
Question quelles sont mes droits pour récupérer le montant de ces dépenses
cordialement